

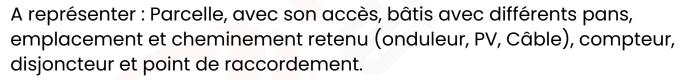
Technicien	
Date	

## VISITE TECHNIQUE

PROJET
Puissance envisagée : kWc
Adresse: 5 Rue des Palmistes
Code postal: 97436 Commune Saint-Leu
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau Fonction : Chargé de communication
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail. Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BÂTIMENT /	HABITATION			
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre	
Couverture (type):	tôle ondulée	■ nervurée	autre	
État couverture :	bon	<b>✓</b> moyen	âge	
État des vis :	bon	<b>✓</b> moyen	âge	
Type de vis: Je s	sais pas			
Type de charpente :	<b>■</b> métallique	bois	autre	
État charpente :	bon	<b>✓</b> moyen	âge	
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	'ombre Oui Non	
Accessibilité (échelle,	hauteur) : Oui	Non		
* Prendre une photo d	e l'accès en toiture			
EMPLACEMEN	T S			
Compteur: Limi	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment	
Disjoncteur : Limite de propriété 🔳 À l'intérieur du bâtiment				
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain				
PHOTOS				
Photo des façades	s Photos du bâ	iti Photos (	de la toiture	
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement proche				
Une photographie	permettant de situer	<sup>-</sup> l'habitation dan	s le paysage lointain	
■ Photo compteur -	disjoncteur			
Photo local ondule	eur retenu			
Photo toiture reter	nue pour poser le PV			
■ Cheminement retenu				

## SCHEMA





Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : \_\_\_\_\_

Client : \_\_\_\_\_



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

## Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-